

PROGRAMME DE FORMATION

DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES - 4 jours

Norme XP C 16-600

*Partie théorique : **21 heures de formation théorique en salle****

- Rappels sur les principes de l'électricité
- Textes réglementaires applicables
- Sécurité des installations électriques
- Mesures de continuité
- Mesure de terre
- Recherche des contacts directs
- Protection contre les surintensités
- Vérification de la distribution
- Matériaux mis en œuvre
- Rédaction du rapport normatif

*Partie pratique : **7 heures de pratique terrain*****

- Plusieurs diagnostics réalisés sur le terrain dans différents biens immobiliers
- Utilisation et essais des matériels de contrôle
- Rédaction du rapport de diagnostic à l'aide du logiciel fourni

** La formation théorique se fait en salle avec le matériel pédagogique nécessaire : vidéo projecteur, classeur de cours pour les stagiaires. Les cours se déroulent de 9h à 12h et de 14h à 18h.*

*** La formation pratique se fait sur le terrain en situation réelle, sur des biens prêtés par des agences immobilières locales. Pendant cette phase les candidats utilisent un logiciel professionnel LICIEL, qui leur est remis en fin de stage en mode démonstration. Le centre de formation décline toute responsabilité sur les accidents ou incidents se déroulant pendant la phase extérieure pratique. Les candidats doivent avoir une assurance responsabilité civile personnelle les couvrant sur les risques éventuels causés aux tiers.*

Siège social : 7, chemin du Moulin de Rambal 33360 LATRESNE
Administratif et centre de formation : 25, boulevard Odilon Redon 33310 LORMONT
tel : 09.82.41.59.14

e-mail : contact@dfcformation.fr web : www.diagnosticformation.fr

Sarl au capital de 1500€ - RCS 533 947 602 Bordeaux - Assurances RCP Générali n° AM 581224
Déclaration auprès du Préfet de région Aquitaine n°72 33 08433 33 - SIRET 533 947 602 00017 —APE 8559A